

prit à Langres pour l'amener à Lyon; nommons encore, sans sortir de notre région, sur le siège de Grenoble, saint Hugues, qui contribua, avec saint Bruno, à la fondation de la Grande-Chartreuse, l'abbé de la Chaize-Dieu, Didier, qu'il assit dans la chaire de Clermont et qui fut un pieux successeur des saints Bonnet, Priest et Sidoine.

Jusqu'à sa mort (25 mai 1087) Grégoire VII conserva sa confiance et son amitié à ce dévoué auxiliaire; il atténua quelquefois des rigueurs qui lui parurent excessives ou bien lancées trop tôt; mais en exerçant cette bonté, il n'avait pas l'intention de rien céder sur les principes, ni de sacrifier nul de ses droits. La miséricorde a sa place à côté et même au-dessus de la justice; elle ne contredit pas ses arrêts; elle tempère les châtements et jusque dans leur application inévitable, elle compatit aux victimes.

Une marque éclatante de l'approbation, obtenue à la Cour pontificale, par la conduite du légat, lui fut transmise dans les instances, ou plutôt dans le commandement très clair, d'accepter la succession de l'archevêque Jubin, à Lyon, comme étant le plus méritant et le plus digne auquel revenait ce siège de grand nom et de grande autorité, *magni nominis et potentiae*. Le gouvernement de ce vaste diocèse, où les responsabilités du pasteur se compliquaient des charges d'un prince séculier, paraît avoir ralenti au dehors l'activité du titulaire et son ingérence chez autrui. Nous rappellerons plus loin de quels insignes bienfaits et de quelles riches possessions il favorisa son Église; il fut jaloux de sa renommée, autant que de sa prospérité; il délaissa les affaires générales, pour veiller plus exclusivement et de plus près aux intérêts locaux, à la réforme des communautés, au rachat des terres aliénées, à la réorganisation et au progrès des paroisses rurales. Mais son mérite n'en